

étude attentive des moindres notions d'une science. Mais quel est donc l'auteur qui pourrait suffire à une pareille tâche, alors qu'il s'agit de la surface entière de la France? Aussi ne faut-il pas s'étonner si le volume consacré au département du Rhône renferme quelques erreurs qui n'ont d'autre cause que celle que je viens de signaler.

Si l'ouvrage s'adressait seulement aux érudits, il faudrait laisser à chacun le soin de faire les rectifications qu'il croirait nécessaires. Mais il est fait pour la jeunesse, et nous pouvons même ajouter que la majeure partie de ses lecteurs n'iront guère chercher ailleurs des renseignements sur l'histoire et la statistique de notre département. Au surplus, les corrections que nous allons signaler paraîtront à tous assez graves pour qu'il ne soit point inutile d'en parler ici.

Nos observations se rapportent surtout à la partie historique. Huit pages seulement lui sont consacrées; c'est dire combien ce sujet est traité légèrement. Pourtant c'est là que nous trouvons le plus d'inexactitudes à relever.

Ainsi, il n'est guère de fait historique dont on ait parlé plus souvent, dans les travaux relatifs à l'histoire de Lyon, que du discours de l'empereur Claude, gravé sur les deux tables de bronze qui forment l'un des morceaux les plus précieux de notre musée archéologique. Mais si ce document est cité fréquemment, rarement on en a fait une lecture attentive, et sa portée est toute autre que celle qu'on lui attribue souvent.

Voici à cet égard comment s'exprime l'ouvrage que nous avons sous les yeux (p. 32) :

« Claude réunit en une seule ville la colonie romaine et
« le municpe gaulois qui étaient encore séparés. Il ac-
« corda aux habitants le droit de faire partie du Sénat de
« Rome, et à cette occasion prononça une harangue qui fut
« gravée sur deux tables de bronze. Ces tables, retrouvées
« en 1528 sur la côte de Saint-Sébastien, figurent au musée
« des antiques de Lyon. »